

**Décision portant nomination de l'agent comptable de la Caisse
d'allocations familiales de la Réunion**

**LE DIRECTEUR GENERAL
DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

- Vu l'article L.217.3 du Code de la Sécurité Sociale ;
- Vu les articles R. 123-47-6, R. 123-47-10 et R. 217-9 du Code de la Sécurité Sociale;
- Vu Le décret du 5 septembre 2013 (JO du 6 septembre 2013) portant nomination de Monsieur Daniel Lenoir en qualité de directeur de la Caisse nationale des Allocations familiales ;
- Vu l'offre publiée sur la bourse des emplois de l'Ucanss n° 2882 du 17 octobre 2016 relative à la vacance du poste d'agent comptable de la Caisse d'allocations familiales de la Réunion ;
- Vu l'avis du comité des carrières (article L 217-5 du code de la sécurité sociale) émis le 16 décembre 2016 ;
- Vu la délibération du conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales de la Réunion, en date du 22 décembre 2016 ;

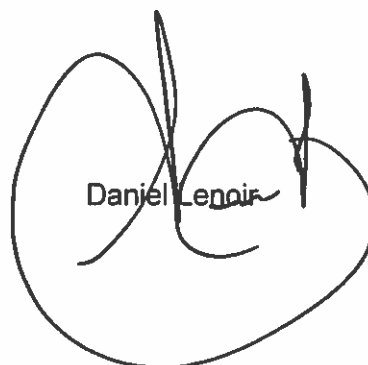
DECIDE

Article 1 : Madame Florence ROLAND-BILLECART, née le 13 février 1957 à TUNIS (99), est nommée dans les fonctions d'agent comptable de la Caisse d'allocations familiales de la Réunion.

Article 2 : La présente nomination prend effet à compter du 3 avril 2017.

Article 3 : Cette décision sera publiée sur le site Caf.fr.

Fait à Paris le **18 JAN. 2017**


Daniel Lenoir



32 avenue de la Sibelle
75685 Paris cedex 14

Tél. : 01 45 65 52 52
Fax : 01 45 65 57 24